

> Consulter le dossier d'enquête publique

aux jours et heures habituels d'ouverture du Syndicat mixte pour le SCOTERS, de la Communauté urbaine de Strasbourg, des 11 Communautés de communes de SCOTERS et des mairies de Blaesheim, Boofzheim, Daubensand, Friesenheim, Gerstheim, Obenheim et Rhinau

> Rencontrer les commissaires enquêteurs

- **Syndicat mixte pour le SCOTERS** : le 3 octobre de 9h00 à 12h00, le 25 octobre et le 16 novembre de 14h30 à 17h30 (13 rue du 22 Novembre - entrée rue Hannong - STRASBOURG)

- **Communauté urbaine de Strasbourg** : le 11 octobre et les 5 et 16 novembre de 9h00 à 12h00, les 3 et 19 octobre et le 10 novembre de 14h30 à 17h30 (Centre administratif, 1 parc de l'Etoile, STRASBOURG)

- **Communauté de communes Ackerland** : le 28 octobre de 9h00 à 12h00 (Salle Polyvalente, rue des Erables, ITTENHEIM)

- **Communauté de communes de la Basse-Zorn** : le 9 novembre de 14h00 à 17h00 (34 rue de La Wantzenau, HOERDT)

- **Communauté de communes de Benfeld et environs** : le 13 octobre de 9h00 à 12h00 (3 rue de Sélestat, BENFELD)

- **Communauté de communes Gamsheim-Kilstett** : le 6 octobre de 9h00 à 12h00 (Mairie 18 route du Rhin, GAMBSHEIM)

- **Communauté de communes du Kochersberg** : le 21 octobre de 14h00 à 17h00 (4 place du Marché, TRUCHTERSHEIM)

- **Communauté de communes Les Châteaux** : le 28 octobre de 14h00 à 17h00 (Mairie, 6 rue Principale, OSTHOFFEN)

- **Communauté de communes du Pays d'Erstein** : le 6 octobre de 14h00 à 17h00 (2 rue du Couvent, ERSTEIN)

- **Communauté de communes du Pays de la Zorn** : le 21 octobre de 9h00 à 12h00 (12 avenue du Général de Gaulle, HOCHFELDEN)

- **Communauté de communes de la Porte du Vignoble** : le 3 novembre de 14h00 à 17h00 (Mairie, 1 place du Maréchal Leclerc, MARLENHEIM)

- **Communauté de communes de la Région de Brumath** : le 9 novembre de 9h00 à 12h00 (Hôtel de Ville, 4 rue Jacques Kablé, BRUMATH)

- **Communauté de communes des Villages du Kehlbach** : le 3 novembre de 9h00 à 12h00 (Mairie, 62 route du Vin, DANGOLSHEIM)

- **Mairie de Blaesheim** : le 19 octobre de 9h00 à 12h00 (1 place de l'Eglise)

- **Mairie de Boofzheim** : le 18 octobre de 14h00 à 17h00 (place de la Mairie)

- **Mairie de Daubensand** : le 11 octobre de 14h30 à 17h30 (6 rue Principale)

- **Mairie de Friesenheim** : le 18 octobre de 9h00 à 12h00 (rue Principale)

- **Mairie de Gerstheim** : le 25 octobre de 9h00 à 12h00 (1 rue Reuchlin)

- **Mairie d'Obenheim** : le 10 novembre de 9h00 à 12h00 (3 place du Général de Gaulle)

- **Mairie de Rhinau** : le jeudi 13 octobre de 14h00 à 17h00 (rue de l'Hôtel de Ville)

> Noter les observations

- dans les registres mis à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture du Syndicat mixte pour le SCOTERS, de la Communauté urbaine de Strasbourg, des 11 Communautés de communes de SCOTERS et de la mairie de Blaesheim, Boofzheim, Daubensand, Friesenheim, Gerstheim, Obenheim et Rhinau

- par courrier à l'attention du président de la commission d'enquête SCOTERS, Syndicat mixte pour le SCOTERS, 13 rue du 22 Novembre, 67000 STRASBOURG

Projet de Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg 2000 - 2015

> Enquête publique

du 3 oct. au 16 nov. 2005



Le SCOTERS - Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg - est le document d'urbanisme qui, en rendant cohérentes les politiques publiques qui traitent de l'habitat, des déplacements, de l'environnement et du développement économique, trace l'avenir des 139 communes qui constituent la région de Strasbourg.

L'enquête publique permet aux habitants de prendre connaissance de l'intégralité du projet SCOTERS en consultant le dossier d'enquête, de rencontrer les commissaires enquêteurs et de donner leur avis sur le projet.

***Parce que votre
avenir vous concerne,
participez à l'enquête
publique sur le projet
SCOTERS !***